

Réf: Dossier N° 132007

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OFONACY »

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan – Yopougon – Niangon
à Droite, Non loin du carrefour CAISTAB, Lot 549, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OFONACY »

Objet : La vente et la distribution d'emballages perdus

- La vente et la distribution de tout type de réservoirs en polyester
- La vente et l'installation d'équipement de sécurité incendie
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Abidjan – Yopougon – Niangon à Droite, Non loin du carrefour CAISTAB, Lot 549, Ilot

47

Dirigeant(s) : M YAO OKOU ÉRIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07188 du 09/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35980/GTCA/RC/2022 du 09/08/2022

